



CONSEIL MUNICIPAL 13 JUIN 2024

Dossier de presse

Compte administratif 2023 : une gestion efficace et responsable

Depuis 2020, la municipalité s'est engagée dans **une politique de redressement de la ville et d'amélioration du cadre de vie de ses habitants**.

Cette politique se traduit par **des orientations budgétaires en faveur des priorités des Perpignanais**, qui visent à rendre **Perpignan toujours plus sûre, plus propre et plus attractive**.

Le compte administratif 2023 témoigne de la somme des actions réalisées pour atteindre ces objectifs, tout en tenant compte d'un contexte économique et budgétaire difficile.

Maintien des investissements stratégiques et de la qualité de service

Plus de **45 millions d'euros ont été investis pour améliorer le cadre de vie des Perpignanais et moderniser notre ville**.

La Municipalité a également continué à mobiliser des moyens conséquents pour améliorer la qualité des services rendus à nos concitoyens : action éducative, soutien aux associations, Centre Communal d'Action Sociale, sécurité, propreté, facilitation des démarches administratives.

En 2023, **la Ville a également poursuivi ses investissements dans un programme d'animations conçu pour booster l'attractivité de la ville durant toute l'année**.

Prise en compte d'un contexte économique et budgétaire difficile

Les opérations réalisées en 2023 ont été rendues possibles par **une gestion budgétaire efficace de la Municipalité**, optimisant les moyens dans un contexte marqué par des contraintes exogènes aux décisions de la Ville :

- **Revalorisation des bases fiscales décidées par le Gouvernement**
- **Baisse des droits de mutation due au ralentissement du marché immobilier**
- **Augmentation sans précédent des factures énergétiques**
- **Augmentation du coût des matières premières**
- **Désengagement de l'Etat sans compensation pour les collectivités.**

Ces faits budgétaires subis se traduisent dans le compte administratif 2023 par **une augmentation contrainte des dépenses de fonctionnement**.

Les difficultés du contexte économique actuel s'ajoutent aux impératifs budgétaires spécifiques à la Ville de Perpignan :

- **Charges induites par l'hyper-centralité de Perpignan** au sein de la Communauté urbaine
- **Absence de contribution de l'Etat pour compenser les dépenses engagées** pour pallier ses carences lors de la crise du COVID
- **Soutien encore trop mesuré de la Région et du Département** pour les projets et services de Perpignan.

En synthèse, le compte administratif 2023 **est le reflet d'une gestion budgétaire responsable et ambitieuse**.

Responsable car notre gestion tient compte du contexte national dégradé et défavorable aux collectivités territoriales. Ambitieuse car elle permet des opérations structurantes et des investissements indispensables pour l'avenir de Perpignan.

Louis ALIOT :

« En dépit de l'augmentation des dépenses de fonctionnement, liées en grande partie aux décisions gouvernementales, **le montant des dépenses d'équipement réalisés en 2023 s'élève à 45,1 M€, permettant, dans cette conjoncture très défavorable, de soutenir l'activité locale et l'emploi.**

Le compte administratif 2023 rend compte d'une gestion responsable et efficace du budget, des moyens d'action consentis en faveur d'un service public local de qualité, et des efforts réalisés pour maintenir les grands équilibres budgétaires et préserver l'avenir ».

II - LES CHIFFRES CLES 2023

/// REALISATIONS DE L'EXERCICE

→ EN FONCTIONNEMENT

- ◆ 186,4 M€ EN DEPENSE
- ◆ 207 M€ EN RECETTE

→ EN INVESTISSEMENT

- ◆ 77,7 M€ EN DEPENSE
- ◆ 78,5 M€ EN RECETTE

/// DEPENSES D'EQUIPEMENT (convention de gestion Communauté urbaine et comptes de tiers compris) _____ 54,7 M€

/// AUTOFINANCEMENT BRUT _____ 28,9 M€

/// AUTOFINANCEMENT NET _____ 10,9 M€

/// TAUX D'EPARGNE BRUTE _____ 14,35 %
(Norme supérieure à 10 %)

/// DETTE

→ DELAI MOYEN DE REMBOURSEMENT DU STOCK DE DETTE ___ 6,75 ans
(Norme inférieure à 12 ans)

Revitaliser le commerce et l'activité économique perpignanaise

« Dès ma prise de fonction, j'ai actionné tous les moyens à ma disposition pour contribuer à garantir un développement économique durable, équilibré, et surtout pensé pour satisfaire avant tout aux aspirations de la population, plutôt que de se limiter à renouveler les recettes qui ont montré leurs limites et qui satisfont principalement des intérêts politiques de très court terme », a déclaré Louis Aliot.

Les réalisations mises en œuvre pour soutenir le commerce depuis 2020

L'équipe municipale a mis en place plusieurs dispositifs avec les chambres consulaires afin de soutenir les commerçants perpignans, quelques exemples :

- **Exonération des droits de terrasse de 600 établissements pendant la crise sanitaire (coût : 124 000€)**
- **Préemption par la Mairie de 5 commerces rue de la Cloche d'Or**
- **Organisation et création des 1ères assises du Commerce en 2023**
- Mise en place, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des P.O. (CCI) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA):
 - * D'un **Guichet unique** d'implantation
 - * D'un **Observatoire du Commerce et de l'Artisanat**.
 - * D'un **Conseil consultatif du commerce et de l'artisanat**
- Création du dispositif **Commerçant ami des étudiants**, en lien avec le Campus Mailly : plus de 70 commerçants engagés.
- Création d'un **Office du Commerce afin de faciliter la relation entre les commerçants et les services municipaux et d'accompagner la revitalisation commerciale**

Préserver le commerce de proximité

Perpignan, comme ville centre se bat contre les installations abusives de zones commerciales périphériques. La Ville s'apprête à signer avec ses partenaires le dispositif dit « Opération de Revitalisation du Territoire », qui permettra à Perpignan en tant que ville centre d'opposer un veto à toute ouverture de plus de 1 000 m² en périphérie. L'intérêt de ce dispositif est de permettre au Préfet du Département de suspendre l'enregistrement et l'examen des autorisations commerciales dans les zones péri-urbaines.

L'exemple le plus récent en date est celui de l'extension de la zone commerciale Salanca, en périphérie de Perpignan, contestée avec succès par le Maire de Perpignan.

En effet, **le 30 mai dernier, Louis ALIOT a plaidé personnellement à Paris, auprès de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC), qui s'est prononcée contre l'extension de la zone commerciale Salanca** de Claira.

Cette décision confirme qu'il doit être mis un terme à l'extension irraisonnée des surfaces commerciales périphériques et aux visions étriquées qui se limitent à penser le développement économique à l'échelle d'un village ou d'une zone d'activité.

Ravalement obligatoire rue des Augustins : une action nécessaire à la revitalisation du centre-ville et au développement du tissu commercial

Depuis sa prise de fonction, la Municipalité s'emploie à **tout mettre en œuvre pour renforcer le tissu commercial de Perpignan**; ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires pour créer les conditions favorables à la revitalisation du centre-ville.

C'est dans le cadre de cette politique de revitalisation, que le Conseil municipal sera invité à se prononcer en faveur de **l'instauration d'une nouvelle campagne de ravalement obligatoire dans la rue des Augustins**.

Un dispositif d'incitation et d'accompagnement efficace

Le ravalement obligatoire a déjà été instauré avec succès dans plusieurs rues du centre-ville. C'est un dispositif **essentiel pour changer le visage des rues les plus sinistrées** et, plus généralement, ne pas obérer l'attractivité du centre-ville en luttant contre toutes les formes d'abandon.

La première campagne de ravalement obligatoire a déjà **permis de réaliser 33 opérations, avec plus de 340 000 € de subvention** de la Mairie.

Les rues Louis Blanc, Alsace-Lorraine ou encore de la Barre offrent des exemples significatifs de ces ravalements qui contribuent à l'embellissement général du centre-ville et donc à son attractivité.

Pour inciter les propriétaires de la rue des Augustins à investir dans la réhabilitation de leurs biens, la Mairie les accompagnera par le biais des subventions prévues pour les travaux de façade.

Faciliter la valorisation du patrimoine individuel pour valoriser notre patrimoine collectif, tel est l'objectif fixé dans le cadre cette nouvelle campagne de ravalement obligatoire.

Des actions significatives pour changer l'image de la rue des Augustins et lui redonner sa vocation commerciale

L'instauration du ravalement obligatoire dans la rue des Augustins va s'ajouter aux actions menées par la Municipalité, dans le but de revitaliser cette rue trop longtemps laissée à l'abandon :

Acquisitions de 25 cellules commerciales au titre d'une déclaration d'utilité publique obtenue en 2021, et dans le but de les mettre à disposition d'opérateurs à haut potentiel d'attractivité (sans concurrencer les commerces existants), ce qui représente 1 600 000€ d'investissements.

Réfection de la chaussée rue des Augustins (réalisé) **et la Place des Poilus** (à venir).

Préemption de 5 commerces de la rue de la Cloche d'or pour lutter contre la vacance et préserver la diversité commerciale dans cette artère stratégique et perpendiculaire à la rue des Augustins.

Exonération des droits d'occupation du domaine public pour l'ensemble des commerces de la rue des Augustins.

Des événements au service de la revitalisation du centre-ville

La Municipalité a mis en place un programme événementiel innovant qui attire plusieurs centaines de milliers de visiteurs.

Sur l'année 2023, Perpignanais et touristes ont ainsi pu profiter d'événements gratuits toute l'année :

Festival de Musique Sacrée

Sant Jordi

Sanch

Festival de l'Eau

Fête de la Musique

Têt en Fête

Les Rayonnantes

Les Mardis de Perlimpinpin

Le 14 juillet

Les Scènes étoilées

Visa pour l'Image

Word Clean Up Day

Le FID & BD

Les Trobades Médiévales

Les Bruixes font la Fête

Le marché aux vins

Les festivités de Noël (parades, Pessebre)

Sans oublier tous les événements que la Ville soutient :

Ida y Vuelta, Confrontation, Roue Libre, Rumba na ma, Jazzèbre, Live au Campo, Saint Eloi, etc.

Quelques chiffres de fréquentation pour l'année 2023

Festivités de Noël :

Marché de Noël : 305 772 passages

Grand défilé des Rois Mages : 12 000 spectateurs

Grande parade de Noël : 25 000 spectateurs

2^{ème} grande parade de Noël : 42 000 spectateurs

Pessebre de l'Hôtel de Ville : + de 35 000 visiteurs

Photomaton Hôtel de Ville et Chalet du Père Noël : 17 432 photos en 6 semaines

Soit : **419 772 visiteurs pour les festivités de Noël**

Plus de **80 000** visiteurs pour Les Rayonnantes

120 000 visiteurs à Têt en Fête

15 000 visiteurs pour les Trobades

4 000 visiteurs pour « les Bruixes font la fête »

Faciliter le stationnement pour l'attractivité du centre-ville

Il existe 2 modes de stationnement :

- **Le stationnement en ouvrage** (parkings)
- **Le stationnement de surface** (sur voirie)

Stationnement de surface

A son arrivée, l'équipe municipale, a modifié les conditions de stationnement avec plusieurs objectifs :

- La dynamisation du centre-ville (2^{ème} heure gratuite, gratuité le samedi matin, gratuité de 12h à 14h et à partir de 18h)
- Favoriser la rotation et éviter les voitures ventouses qui neutralisent des places de stationnement

→ [Zoom sur la zone Jean Bourrat](#)

La zone était saturée avec 44% de voitures ventouses, un stationnement anarchique et un taux de rotation faible. La zone était quasi saturée sur l'ensemble de la journée. Le secteur est devenu payant en janvier 2023.

Depuis **nous constatons des effets positifs avec une forte diminution des voitures ventouses (- 25%), une saturation du secteur en baisse mais un taux d'occupation qui reste optimal (82%) avec un taux de rotation plus élevé**. Les riverains ont donc désormais de la place à toute heure pour stationner à 50cts/jour et en moyenne 5€/mois.

→ [Zoom sur la zone Clémenceau](#)

Par rapport à 2019, **nous constatons une durée de stationnement plus longue, une augmentation du stationnement entre 12h et 14h, un taux d'occupation moyen de +7%, et un taux de rotation plus faible** indicateur significatif d'une présence plus longue sur le secteur des chalands.

L'ensemble de ces mesures est donc favorable au commerce du secteur.

Concernant le commerce de proximité, de nombreuses bornes d'arrêt minute ont été installées afin de permettre un stationnement gratuit de moins de 20mn.

Régie du Parking Arago : des comptes sains et des signaux positifs

Le conseil municipal du 13 juin 2024 verra l'approbation du compte de gestion de la Régie du Parking Arago relatif à l'exercice 2023.

Les comptes de cette régie municipale témoignent de la bonne santé financière des parkings Arago et Saint-Martin, en même temps qu'ils donnent des signaux positifs de la fréquentation du centre-ville.

Une fréquentation en hausse comme pour l'ensemble des parkings en ouvrage

Entre 2021 et 2023, **la fréquentation des parkings Arago et Saint-Martin** est passée de

1 127 257 stationnements à 1 211 717 ; ce qui représente **une augmentation d'utilisation de ces deux ouvrages égale à 28,58 %**.

Cette dynamique positive se vérifie du côté des autres parkings en ouvrage de la ville (Wilson, Catalogne, République).

Alors même que le Parking République a connu une baisse de fréquentation, due aux travaux de requalification des rues Fusterie et des Augustins, cette baisse est largement compensée par **l'augmentation des stationnements constatée pour les parkings Wilson (+ 25,58 %) et Catalogne (+ 16,99 %)**.

Cette dynamique de fréquentation se vérifie également du côté du **stationnement de surface, dont le chiffre d'affaire a connu une croissance de 6,85 %** sans augmentation des tarifs.

Plus de 100 000 véhicules supplémentaires ont opté pour ce mode de stationnement en 2023.

En synthèse, pour la régie des parkings Arago et Saint-Martin comme pour l'ensemble de l'offre de stationnement de la ville, les chiffres d'exploitation témoignent d'une hausse de la fréquentation et d'un regain d'attractivité.

Les actions menées par la Municipalité pour rendre Perpignan plus sûre, plus propre et plus attractive

Que ce soit du côté de la Régie des parkings Arago et Saint-Martin, ou de celui des autres parkings, **l'augmentation de la fréquentation reflète une nette amélioration de l'attractivité du centre-ville.**

C'est le résultat direct des actions menées par la Municipalité depuis 2020 pour **rendre le centre-ville de Perpignan plus sûr, plus propre et plus attractif** :

- **61 agents de Police municipale** affectés à la sécurisation du centre-ville 7/7j, 24/24h
- **28 057 interventions réalisées en centre-ville** par la Police municipale en 2023
- **54 agents affectés** au nettoyage du centre-ville
- **6 535 000€** (en 2023) pour équiper et embellir le centre-ville

La Mairie relance l'opération Tickets Parking

Une opération tickets gratuits a été mise en place en mai 2020 afin de relancer l'activité économique après le Covid.

Un dispositif que la Mairie a souhaité poursuivre et qu'elle a pris entièrement à sa charge à la suite du retrait de la CCI en décembre 2023.

La vente des tickets reprendra en septembre 2024 avec une date d'expiration allant jusqu'à 3 ans pour un meilleur confort d'utilisation pour les clients et les commerçants.

74 650 tickets distribués gratuitement aux commerçants en 2020
19 400 tickets en 2021
4 500 tickets en 2022

Contact presse :

Johanna HALIMI-CLAVERIE, chargée de communication
04 68 66 32 72 • 06 84 28 20 06
halimi.johanna@mairie-perpignan.com

